
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 19 février 2015 à 10 h
Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est**

PRÉSENCES :

Monsieur Réal MÉNARD, maire d'arrondissement
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga
Madame Laurence LAVIGNE LALONDE, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe
Madame Karine BOIVIN ROY, conseillère du district de Louis-Riel
Monsieur Richard CELZI, conseiller du district de Tétreaultville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Pierre MORISSETTE, directeur d'arrondissement suppléant et directeur de la Direction des travaux publics
Madame Huguette BÉLAND, directrice de la Direction de l'aménagement urbain
Monsieur Denys CYR, directeur de la Direction des services administratifs
Madame Dina TOCHEVA, secrétaire d'arrondissement substitut

Ouverture de la séance.

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 10 h 08.

CA15 27 0053

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Laurence LAVIGNE LALONDE

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

Période de questions du public.

Aucune question n'est posée.

CA15 27 0054

Avis de motion - Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Ville de Montréal (04-047) afin de remplacer l'affectation « Grand espace vert ou parc riverain » par l'affectation « Secteur d'emplois » pour un emplacement situé du côté sud de la rue Notre-Dame Est, entre les avenues Letourneux et de La Salle.

Avis de motion est donné par monsieur Réal Ménard qu'il sera présenté à une séance subséquente du conseil d'arrondissement le Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) afin de remplacer l'affectation « Grand espace vert ou parc riverain » par l'affectation « Secteur d'emplois » pour un emplacement situé du côté sud de la rue Notre-Dame Est, entre la partie est de l'avenue Letourneux et l'avenue De La Salle, localisé au nord de la rue Père-Marcoux.

CA15 27 0055

Adoption d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Ville de Montréal (04-047) afin de remplacer l'affectation « Grand espace vert ou parc riverain » par l'affectation « Secteur d'emplois » pour un emplacement situé du côté sud de la rue Notre-Dame Est, entre les avenues Letourneux et de La Salle.

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Éric Alan CALDWELL

Et résolu :

D'adopter un projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) afin de remplacer l'affectation « Grand espace vert ou parc riverain » par l'affectation « Secteur d'emplois » pour un emplacement situé du côté sud de la rue Notre-Dame Est, entre la partie est de l'avenue Letourneux et l'avenue De La Salle, localisé au nord de la rue Père-Marcoux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1140603016

Période de questions des membres du conseil.

Aucune question des membres du conseil d'arrondissement.

70.01

Levée de la séance.

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Réal Ménard, déclare la séance levée à 10 h 11.

70.02

Réal MÉNARD
Maire d'arrondissement

Dina TOCHEVA
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 mars 2015.